

## Conseil municipal du 22 septembre 2015

### **Le conseil municipal a donné un avis favorable aux dossiers suivants**

#### **1. Finances**

- le conseil des enfants a fait l'acquisition d'un tableau pour l'école.

-la fourniture des repas aux restaurants scolaires a été signée avec l'entreprise SHCB. Monsieur le Maire précise que le tarif du repas au restaurant scolaire est maintenu pour la seconde année consécutive au prix de 3.85 €. SHCB organisera une animation autour du chocolat avant Noël pour les enfants de la garderie périscolaire.

- l'entreprise PETAVIT a été retenue pour la réalisation d'un bassin d'écrêtement pour un montant de travaux de 323 095 € ht.

-une subvention exceptionnelle de 2369 € a été allouée au Comité Local d'Action Sociale au titre de sa participation à la fête d'été.

-Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Cinq agents recenseurs seront recrutés pour réaliser le recensement.

- l'auto-école sera transféré avenue des fleurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.( Modification du bail avec un loyer mensuel de 350 €).

#### **2. Compte rendu commission Scolaire**

Monsieur le Maire remercie la commission travaux pour le suivi des travaux groupe « maternelle ». Les barrières de sécurité ont été installées pendant l'été afin que tout soit opérationnel pour la rentrée. Il n'y a pas d'ouverture ni de fermeture de classe cette année. L'équipe enseignante de l'école élémentaire a accueilli deux nouvelles enseignantes : Mme VALENTE et Mme ARNOULD.

-Temps d'Activités Périscolaires : les TAP sont reconduits le jeudi après-midi pour l'organisation d'activités. **La gratuité est reconduite pour cette année.** Antoine MARTIN assure les fonctions de coordonnateur de l'équipe des animateurs.

-Syndicat intercommunal du collège Jacques Prévert d'Heyrieux

La participation de la commune de Diémoz sera limitée à 23 € par élève.

-Education Physique et Sportive : Une demande d'agrément est en cours auprès de l'inspection de l'éducation nationale pour la mise à disposition d'un professeur d'Education Physique pour l'école élémentaire. La natation scolaire est reconduite le mardi matin pour deux classes.

-Halte-garderie « les Loustiques »

Monsieur le Maire rappelle que la halte-garderie est un service communautaire. A partir de septembre 2017, la structure pourra accueillir 17 enfants à la journée, contre 10 aujourd'hui

#### **3. Compte rendu commission Travaux**

**-Les délais sont respectés** dans le déroulement des travaux du groupe « maternelle »

- une table à langer a été installée par l'entreprise Thomas pour accueillir une petite fille handicapée à l'école maternelle

-Un panneau d'information sera installé en fin d'année à proximité de l'école élémentaire.

- l'instruction du permis de construire est en cours pour les vestiaires du foot.

-dans le hall des sports, le nouveau tracé pour les jeux du basket a été réalisé pendant l'été.  
Coût des travaux 15 000 € . le tracé a été validé par le comité départemental.

-Travaux d'accessibilité du hall des sports et de la salle polyvalente Gabriel REY : les services de l'Etat ont émis un avis favorable pour la réalisation des mises en conformité des sanitaires du hall des sports et de la salle polyvalente.

Une place de stationnement supplémentaire a été réalisée pour les personnes à mobilité réduite.

-Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité poste « le clos » : le coût total des travaux qui seront réalisés s'élèvera à 18 362 € ht avec une contribution de la commune de 2915 € ht .

-Travaux syndicat des eaux du Brachet : Monsieur le Maire présente au conseil municipal la zone sur laquelle un surpresseur a été installé pour le réseau d'eau potable : rue de comberousse, chemin du boutay.

-une nouvelle dénomination de rue « impasse sous la grimaudière » se situe à proximité du rond-point devant la mairie et sous la propriété Bonnet.

- un marquage sera réalisé pour réduire la vitesse des automobilistes rue des Barbières.

#### **4. Compte rendu commission urbanisme**

Plusieurs réunions d'informations sont organisées concernant le SCOT Nord Isère à St Jean de Bournay, Bourgoin Jallieu et La Tour du Pin.

Une nouvelle réglementation sera en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2016 mais elle n'impactera pas les procédures de PLU en cours.

.

#### **5. Compte rendu commission Environnement**

-Un plan de désherbage sera réalisé sur la commune par la société AGROSTIS pour un montant de prestation de 4 652 € ht .

- le jury de la **commission départementale du fleurissement** a fait le tour de la commune et a apprécié le village. Un commerçant a été retenu pour participer au concours ainsi qu'un particulier.

-Les journées « Jardiner autrement » seront reconduites cette année avec les enfants de l'école maternelle.

#### **6 . Compte rendu Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné**

La CCCND n'est pas impactée par les dispositions de la loi NOTRe qui impose un regroupement des structures intercommunales dont le seuil de population est inférieur à 15 000 habitants. Aujourd'hui réflexion en cours pour un éventuel rapprochement vers l'Est Lyonnais.

- Gestion des demandes de logement social : raccordement au Système National d'Enregistrement (SNE) avec la signature d'une convention avec l'Etat.

-La commission communautaire « mutualisation des moyens » élabore le Schéma de Mutualisation qui sera présenté lors du prochain conseil municipal.

-PLH : Une demande de prorogation de la date de validité du fonds de concours des logements sociaux a été adressée à la CCCND du fait des modifications réglementaires intervenues avec la loi Alur.

- Un courrier du SMND sera adressé aux usagers afin d'expliquer la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de cette fin d'année. Afin de minimiser l'impact sur le contribuable la CCCND a décidé de prendre en charge 50% de la contribution.

## 7. Compte rendu commission des Sports

-Le forum des associations a eu lieu le 5 septembre dernier, 27 associations ont participé et la buvette était tenue par l'association Tennis de table.

**-Amicale laïque : 8 associations (Aéro'K, Basket, Club photo, Les Echevettes, Tennis de table, Les Caligae, les Boules, Football) ont quitté l'Amicale laïque suite à un fort désaccord lors de l'Assemblée générale extraordinaire. La mairie n'avait pas été conviée à cette réunion.**

-Remerciements de la Chambre des Métiers, de l'Association Moto club et du Club de l'Amitié pour les subventions versées par la commune.

**-Briqu'Expo : Monsieur le Maire rappelle que plus de 10 000 visiteurs ont été accueillis pour cette manifestation qui a été un grand succès. Monsieur le Maire remercie les bénévoles ainsi que le Sou des écoles pour leur implication dans ce projet.**

-**Stock car** : Réussite de la course R5 des Pins qui a réuni plus de 3000 visiteurs.

-La plaquette de présentation de la vie associative sera mise à jour en fin d'année.

## Questions diverses :

**Les Elections Régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.**